



DÉCISIONS MUNICIPALES

juillet – septembre 2026

Conformément à la Loi cantonale sur l'information, la Municipalité d'Ormont-Dessus communique ces activités et les décisions d'intérêt général qu'elle a prises, étant entendu que celles-ci ne représentent qu'un extrait des nombreux dossiers qu'elle est amenée à traiter lors de chacune de ses séances hebdomadaires.

Entre le 1^{er} juillet et le 30 septembre 2026, la Municipalité a notamment :

- entériné la répartition des dicastères et des délégations pour la législature 2026–2031, nommé la Vice-syndique pour la première année de législature et reconduit plusieurs commissions municipales ;
- adopté une directive interne encadrant les décisions municipales prises exceptionnellement par voie de circulation ;
- adopté et transmis au Conseil communal les préavis de début de législature relatifs notamment aux compétences générales de la Municipalité, à la compétence financière et à la rémunération de ses membres ;
- adopté le projet d'arrêté d'imposition 2027 prévoyant le maintien du coefficient d'impôt communal à 76 % ;
- adopté le préavis relatif au Plan d'affectation d'Isenau et au Plan d'affectation de la remontée à câble d'Isenau en vue de leur présentation au Conseil communal ;
- poursuivi les travaux relatifs aux différents plans d'affectation communaux et la coordination avec les services cantonaux compétents ;
- mandaté les études complémentaires relatives aux dangers naturels nécessaires à la poursuite du Plan d'affectation du Pillon, notamment pour les risques géologiques et avalancheux ;
- adopté une directive municipale fixant les conditions auxquelles certains châssis rampants de faible importance peuvent être dispensés d'enquête publique ;
- engagé puis poursuivi l'élaboration d'un règlement communal sur le stationnement et validé son architecture générale ;
- décidé de poursuivre l'élaboration d'un dispositif spécifique pour l'accueil des camping-cars, portant notamment sur le nombre de véhicules, la durée de stationnement, les conditions d'accès et la tarification ;
- approuvé une prise de position communale sur l'avant-projet cantonal de loi sur la mobilité (LMob), en relevant notamment les conséquences administratives et financières pour les communes ;
- décidé de soutenir la prise de position de TVGD dans le cadre de la consultation cantonale relative à la future stratégie de soutien financier aux remontées mécaniques ;
- poursuivi la coordination avec les partenaires concernés pour les lignes de transports publics 161–162 et l'offre de mobilité régionale ;
- donné son accord de principe à la reprise, par la Bourse communale, de la comptabilité du SAF de Chersaulaz, sous réserve de la définition des modalités financières ;
- pris connaissance des décisions cantonales de subventionnement concernant des travaux de sécurisation de la Grande Eau à Vers-l'Église ainsi que des ruisseaux du Culan et du Cacaïron et chargé les services communaux de leur exécution et de leur suivi financier
- accepté le principe d'une rencontre et d'une visite de terrain à Creux de Champ avec la HEIG-VD afin d'examiner la faisabilité d'un site expérimental de monitoring des dangers naturels
- validé le principe et le tracé d'une servitude de passage public vers l'abri de protection civile de la Faverge afin de poursuivre la procédure d'inscription ;
- pris connaissance et suivi différents dossiers intercommunaux et régionaux concernant notamment l'école, la défense incendie, la protection civile, le tourisme et les transports publics ;
- pris connaissance du compte rendu du passage du Poste mobile de la Police cantonale vaudoise du 12 août 2026 ainsi que des résultats des contrôles radar effectués durant les mois de juillet et août 2026 sur le territoire communal ;
- traité deux postulats du Conseil communal, portant respectivement sur les directives cantonales en matière d'aménagement du territoire et sur l'éventuelle acquisition de l'Agence Reber ;
- traité 5 dossiers relatifs à la Loi sur les auberges et les débits de boissons (LADB) ;
- traité 10 demandes POCAMA relatives à des manifestations organisées sur le territoire communal ;
- traité 18 demandes de permis de construire ;
- délivré 15 permis de construire ;
- délivré 11 permis d'habiter ou d'utiliser ;
- délivré 9 autorisations d'abattage d'arbres ;